

SAUVONS 60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS ET L'INC

Les représentants des organisations de consommateurs lancent un appel à Monsieur Éric Lombard, Ministre de l'économie et des finances.

Vendre le titre 60 Millions de Consommateurs au privé, c'est nier toute la politique mise en place par tous les gouvernements depuis plus de 50 ans pour apporter une analyse indépendante, soutenir les consommateurs et leurs organisations.

Un arbitrage avait été rendu en mai 2024 à l'initiative d'Olivia Grégoire alors Ministre en charge de la Consommation. Il prévoyait un plan de rebond et de modernisation pour l'INC et le soutien à 60 Millions de Consommateurs. En novembre 2024, le principe d'une privatisation a été avancé par Madame Garnier, Ministre du gouvernement Barnier.

Dans un monde économique dans lequel le pouvoir d'achat doit être défendu, dans lequel les risques concernant la santé des consommateurs et la sécurité des biens assurés est mis en jeu, dans lequel les arnaques se multiplient dans tous les secteurs, renoncer à une politique de protection des consommateurs est un danger.

Le maintien d'une politique de protection des consommateurs et même son renforcement est une nécessité.

Ensemble Sauvons l'INC et sa revue 60 Millions de Consommateurs.

Les administrateurs de l'INC représentant les organisations de Consommateurs:

Jean-Pierre BEQUET, vice-Président (CNAFAL-ULCC);
Julie VANHILLE (ADEIC-ULCC); Christian KHALIFA (INDECOSA);
Chantal THOMAS (Familles de France)

